Développement durable : sanofi- aventis Maroc primé par l'OMPI.*

Compte Test - 2010-12-17 10:45:00 - Vu sur pharmacie.ma

Casablanca, le 2 décembre 2010 - Sanofi-aventis Maroc a obtenu le prix de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) pour les entreprises innovantes, pour sa contribution au plan de développement durable du Maroc.

Cette distinction a été remise le 05 novembre 2010 à Genève, lors du symposium économique de la Fondation Suisse Maroc pour le Développement Durable.Monsieur Gilles Lherlnould, Senior Vice-président RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) était présent pour recevoir ce trophée.

"Sanofi-aventis place la Responsabilité Sociale de l'Entreprise(RSE) au c½ur de son action. Etre un partenaire de santé implique d'agir de façon éthique et responsable en faveur du développement économique et social tout en respectant l'environnement."La démarche RSE place le patient au centre des activités du Groupe sanofi-aventis. Elle recherche en permanence l'équilibre entre l'accès aux soins, l'innovation, le respect des droits de propriété intellectuelle et la pérennité des systèmes de santé » a déclaré Gilles Gilles Lherlnould, Senior Vice-président RSE du Groupe sanofi-aventis.

De façon opérationnelle, la démarche développement durable de sanofi-aventis s'articule autour de quatre axes : - « Patient 21 » visant à répondre aux besoins des patients- « Ethics 21 » visant à garantir l'éthique des affaires et de la recherche- « People 21 » visant à promouvoir les engagements sociaux- « Planet 21 » visant à atteindre la performance environnementale.

Au niveau de sanofi-aventis Maroc et maphar (Les 2 filiales du Groupe sanofi-aventis au Maroc) et à travers la création d'une Direction du Développement Durable, des actions concrètes ont été déployées et notamment :

- La concrétisation d'un projet d'accès aux médicaments à Benslimane en partenariat avec le Ministère de la Santé et la Ligue pour la Santé Mentale.- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par des économies d'énergie (Electricité et gaz GPL) sur les sites industriels.- La mise en place d'une politique d'achats responsables.- La lutte contre les contrefaçons.- La santé et la sécurité au travail. Maphar a obtenu en 2009 le Prix National de la Sécurité au Travail délivré par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.